



Ε

LOU BIGUEY

Bulletin Municipal 01-02.2012 N° 016

L'année qui vient de s'écouler a été riche en évènements de toutes sortes, qu'ils soient naturels, politiques ou économiques. Ce sont ces derniers qui ont, et qui auront, un impact certain sur la vie de chacun de nous.

Avec beaucoup d'impuissance et autant de crainte, nous recevons par les médias des flots d'informations sur l'effondrement des bourses ou sur les fermetures d'entreprises, et les conséquences dramatiques qui en résultent.

Certes au niveau de notre commune on ne voit pas très nettement le déroulement de ces drames qui se jouent peut-être près de nous. Mais ils créent un climat qui, lui, est susceptible d'avoir un impact.

Il faut donc vraiment souhaiter que l'année 2012 soit placée sous le signe de l'espoir ou d'un nouveau départ.

A tous, je souhaite une bonne et heureuse année à partager avec ceux qui vous sont proches ou chers et enfin, je souhaite la bienvenue dans la commune à tous les nouveaux arrivés $_{\rm J.R}$

Site Internet

Vous pourrez très prochainement vous connecter sur le site internet de la mairie – www.mairie-beguey.fr – pour connaitre toute l'information de la commune.

Le site sera mis en ligne à partir du 1 mars.

Organisateurs : N'hésitez pas à communiquer au secrétariat de la mairie – via son adresse email : mairie.beguey@wanadoo.fr -, les dates et informations relatives aux diverses manifestations qui doivent avoir lieu à Béguey

Une rubrique « actualités » est prévue sur le site internet pour que tous soient informés.

Permanence Fiscale

Pour vous conseiller et vous aider à remplir vos déclaration de revenus, une permanence fiscale sera assurée gracieusement par un professionnel le vendredi 25 mai après midi 14h a 17h dans les locaux de la mairie.

• Sommaire

- Le mot du Maire.
- Le site Internet
- Permanence Fiscale.

De vous à nous:

- Le chemin des Capots (un peu d'histoire).
- Les travaux, Noel à l'école.
- Rappel.

- La semaine du Développement Durable..
- La mission Locale des 2 rives.

Info pratiques:

- Renseignements pratiques.
- Le Carnaval et le Comité des Fêtes.
- Etat Civil.

Le chemin des Capots (un peu d'Histoire)

Pour que les faits soient clairs pour tout le monde, nous avons souhaités faire un petit historique des faits :

- Le 6 octobre 2009, les élus de Cadillac présentaient à la commission voirie de Béguey le schéma de circulation et de mise en sécurité de leur ville, sans qu'aucune décision n'ait été prise à l'issue de cette rencontre.
- le 20 septembre 2011 au cours d'un entretien téléphonique Monsieur le Maire de Cadillac confirmait la décision de mise en sens unique du Chemin des Capots (interdiction Cadillac → Béguey), mais acceptait une concertation préalable entre les deux communes.
- Pourtant, par courrier en date du 22 septembre 2011, Monsieur le Maire de Cadillac nous informait de la mise en place du sens unique à compter du 1^{er} novembre 2011.
- Les membres du Conseil Municipal de BEGUEY, réunis le 30 septembre 2011, ont déploré l'absence de concertation avant toute prise de décision et invités les élus de Cadillac à une nouvelle rencontre sous huitaine. Passé ce délai, et sans réponse à leur proposition, ils avaient décidé, pour des raisons de sécurité des usagers, de mettre en œuvre leur plan de circulation (sens interdit Béguey → Cadillac) dès le 15 octobre 2011. Ce qui a été fait avec l'accord préalable des riverains.

Après plusieurs échanges, la commission voirie a souhaité que la Commune de Cadillac revienne sur sa décision, en remettant le chemin des capots à double sens.

Ce n'est qu'à cette condition que la Commune de BEGUEY pourrait envisager d'accéder à la demande de Cadillac de créer une piste cyclable sur cette voie. Chaque commune devant assumer sur son territoire l'achat du terrain nécessaire. Affaire à suivre.....

Réunion entre la Mairie de Béguey et de Cadillac Le 31 janvier 2012 en Mairie de BEGUEY

Présents: Mairie de Cadillac - Messieurs De Gabory, Crampes, Doré

Mairie de Béguey - Messieurs Rupert, Besson, Cesco, Daurat, Beune et Madame Delage

En préambule de la réunion, la lecture est faite par Mr Rupert du compte rendu de la commission voirie de Béguey qui propose que chaque commune achète un bout de terrain longeant le chemin des Capots pour en faire une piste cyclable et que le double sens de circulation soit rétabli. Les représentants de Cadillac écoutent mais ne se sentent pas concernés par les propos énumérés.

Mr De Gabory expose son point de vue sur la situation en expliquant que depuis que la déviation existe, cette voie a créé un nouvel accès sur la commune de Cadillac en passant par Béguey, ce qui au final est très bien, et que l'on peut se passer de l'accès du chemin des Capots. De plus, les représentants de Cadillac se seraient rendus sur place pour constater la circulation des différents points mis en évidence (chemin de Laroque, lotissement du Clos du Pin) mais pour eux, pas plus de circulation qu'avant. Ils auraient également concerté des gens des différents quartiers de Cadillac concernés par la mise en sens unique des Capots (quartier Gallairdon, chemin des Vergers, etc...) : tous seraient contents. Des élus auraient rencontré Monsieur Belloc, qui ne se plaint pas non plus. Seul Mr Levêque a écrit en Mairie pour faire part de son mécontentement. En conclusion, aucun élément négatif n'est à déplorer depuis la mise en sens unique du chemin des Capots tant au niveau économique qu'au niveau des usagers.

Bien sûr, les représentants de la Mairie de Béguey se défendent de ces arguments parfois douteux en apportant des explications concrètes, mais la discussion est vraiment fermée et parfois houleuse.

En bref, les motivations de Cadillac sont :

Piste cyclable sur Cadillac avec en objectif de rejoindre les Capots au collège ;

Etroitesse de la voie (sécurité);

Grenelle de l'environnement (privilégier des circulations douces : piétons, cyclistes).

En conclusion : Cadillac veut une piste cyclable chemin des Capots avec un seul sens de circulation, point final à la discussion.

Sur ces propos, Mr Rupert clôture la réunion et invite les représentants de la Mairie de Cadillac à quitter la salle.

S.D

Du 1er au 7avril 2012 sur le thème de la consommation responsable.

Organisée en Aquitaine par la **Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement** (DREAL), la Semaine du Développement Durable est un rendez-vous incontournable. Cette opération vise à motiver et à valoriser les changements de comportements des citoyens, en faveur du développement durable.

Pour obtenir de l'aide et des outils sur l'organisation de la SSD en Aquitaine, rendez-vous sur le site:

http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr

ou contacter la DDTM33: Emilie FAUDUET 05-56-24-82-74

mail: emilie-fauduet@developpement-durable.gouv.fr





Les Missions Locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, leur mission de service public pour l'emploi, ont pour objet d'aider les jeunes de seize à vingt-cinq ans révolus à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale en assurant des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement...

Elles contribuent à l'élaboration et à la mise en œuvre, dans leur zone de compétence, d'une politique locale concertée d'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

A côté de l'Etat et du Conseil Régional, le Conseil Général et les Communautés de Communes des Coteaux de Garonne, de Podensac, de Targon et du Vallon de l'Artolie, contribuent également au financement du fonctionnement de la ML2R.

Depuis sa création, la ML2R accueille et accompagne en moyenne un millier de jeunes chaque année. Cet accompagnement, variable selon les problématiques d'insertion rencontrés par les jeunes accueillis, a pour objectif principal la levée de tous les freins liés à leur insertion tant professionnelle que sociale (problèmes de mobilité, de santé, de logement, d'orientation, de formation, de qualification, de recherche d'emploi, de ciblage d'entreprise...).

A coté des activités organisées pour satisfaire à la mission de service public pour l'emploi des jeunes, la ML2R a progressivement développé des services distincts de nature à apporter des réponses adaptées, précises et locales, répondant à ces difficultés. Elle est aujour-d'hui dotée de plusieurs services, à savoir :

- PÔLE FORMATION
- SERVICE EMPLOI
- ESPACE D'ACCUEIL ÉCOUTE JEUNE,
- SERVICE LOGEMENT
- PARC CYCLO
- POINT CYB
- **BIJ** (Bureau d'information Jeunesse)

Par ailleurs, la ML2R propose un accompagnement juridique qui s'adresse à des jeunes connaissant des problématiques du quotidien.

| sur RDV au 05 57 98 02 98 | |
|--|---------------------------------------|
| Cadillac (au siège) : | Podensac (PIJ) |
| Lu-Mer-Vend : 8h30-12h30 / 13h30-17h30 | mercredi : 9h-12h30 / TRE : 14h-17h30 |
| Mardi-Jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-19h | Jeudi : 14h15-17h30 |
| Paillet (Mairie) | Le Tourne (Mairie) |
| Vendredi : 9h-12h30 | Mercredi : 14h15-17h30 |
| Targon (PRJ) Mercredi: 9h30-12h30 | |

Les Travaux de voirie

L'année 2012 sera relativement calme concernant les travaux de voirie sur la commune.

Rond point Centre Commercial : pose par le service technique de la mairie de demie sphère sur le trottoir coté Erébe.

Impasse Vertheuil: un goudronnage en bicouche sera fait.

Chemin de Livrant : des caniveaux (CC1) seront installés pour l'évacuation de l'eau et un goudronnage bicouche sera appliqué.

Chemin des sables : la route sera réparée, un décaissement de l'accotement sera fait pour l'évacuation de l'eau et les trous seront rebouchés.

Chemin du Broustaret : du calcaire sera posé par le service technique de la Mairie pour boucher les trous.

Une réflexion va être menée sur la circulation de la route de cardan qui est très fréquentée et la vitesse excessive.

Le Noel 2011 à l'école

La semaine précédant les vacances de Noël, a été très animée, il y a d'abord eu le marché de noël.

- Mardi 13 décembre, organisé par les parents d'élèves, les enseignants et les enfants, chaque classe a confectionné des trésors, des gâteaux, des sablés, pour l'occasion. les familles ont, elles aussi, apporté des gâteaux pour régaler les enfants.

Le Père Noël a même fait une apparition pour recueillir leurs dessins et leurs lettres, mais aussi pour les saluer.

- Jeudi 15 décembre, un délicieux repas de Noël a été servi au restaurant scolaire.
- Vendredi 16 décembre, au matin, deux spectacles de Noël ont été offerts aux enfants.

Les petits de la maternelle ont assisté au spectacle « Pourquoi pas ? » de la

« Compagnie de Gens Ordinaires », dans la salle des fêtes de notre village, avec leurs petits camarades venus de Cadillac.

Les élèves de l'élémentaire ont participé au spectacle « Dino et Zaurus » de la

« Compagnie Regards des 2 mains », dans la salle de la mairie de Cadillac.

L'après-midi, à 16h00, le Père Noël était au rendez-vous, à l'école, malgré le vent fort et la pluie battante.

Le goûter de Noël a dû être servi dans les classes, à la grande joie des enfants, qui ont pu échanger des paroles, des rires avec le Père Noël et recevoir en échange un cadeau, avec même un Père Noël en chocolat.

Merci à tous ceux qui ont aidé et participé à la réussite de ces moments de bonheur pour les enfants.

C.R



Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

Le problème de l'interdiction des déjections canines relève de la compétence de votre Mairie .

INFORMATIONS PRATIQUES

JOURS D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi mardi jeudi vendredi de 13h30 à 18h Mercredi de 9h à 12h.

Tel: 05.56.62.95.36 Fax: 05.56.76.94.06 Mail: mairie.bequey@wanadoo.fr

PERMANENCE MAIRE ET ADJOINTS

Mr CESCO : lundi de 14h à 16h Mr BESSON : mardi de 14h à 16h Mr RUPERT : jeudi de 14h à 16h

Mme LAULAN: sur rendez vous (sauf le lundi)

En dehors de ces dates et pour cas exceptionnels vous pouvez prendre contact avec la mairie.

Ramassage ordures

- Les ordures ménagères uniquement le Lundi à partir de 18h
- Le tri sélectif tous les quinze jours, les jeudis pairs.

Déchetterie (Tel: 05.56.76.93.32) Le lundi de 13h15 à 17h

Du mardi au samedi: 09h15 à 12h00 et de13h40 à 17h

Petit mémento

Samu: 15 Pompiers urgences: 18 Gendarmerie: 17 ou 05 57 98 12 90 EDF: (dépannage) 0.810.333.033 Gaz: (dépannage) 05.56.79.92.60

Eau: (dépannage urgence) 0.810.230.220

CARNAVAL de BEGUEY

Samedi 24 mars 2012

15 H Départ en fanfare de l'école de Beguey

Défilé dans les rues du village jusqu'à la mairie

16 H Jugement de Monsieur Carnaval et lâcher de ballons

16H30 Goûter pour les petits et les grands

Nous vous attendons nombreux et déguisés pour faire la fête.



Les enfants seront sous la responsabilité des parents tout au long de l'après midi. Tous les bénéfices seront intégralement reversés à la coopérative scolaire.

Comité des Fêtes

Le 8 janvier, les Bégueyraises et Bégueyrais se sont retrouvés à la salle des fêtes pour écouter des histoires et des contes. Au cours de cet après-midi convivial conclu par la dégustation de galettes et boissons, plusieurs personnes ont adhéré au Comité des Fêtes, en prenant une carte de membre, nous les en remercions.

Nos prochaines manifestations:

- 25 mars la journée du coq.
- En mai ou juin, un vide-grenier
 - Fin juin, la fête du village

Nous avons besoin de vous pour préparer, animer et participer à ces journées.

cdfb@laposte.net ou 07.61.36.60.99



ÉTAT CIVIL



Naissance:

Elias, Daniel, Richard MEUNIER né le 12 janvier 2012 à LANGON Hugo, Alexandre, Teofil DURAND né le 9 février 2012 à LANGON



Mariage

Fabrice Christian Nicolas MIET et Anne-Perrine Simone Sophie SERVAIN le 29 octobre 2011

Nicolas Emmanuel BIROT et Magali MAILLIÉ le 12 novembre



Décès:

Gregorio SANCHEZ décédé le 24 décembre 2011 à BEGUEY Michel Aimé Gilbert BARBIER décédé le 10 février 2012 à LANGON Bulletin Communal d'information de Béguey.

Tirage:

500 exemplaires

Directeur de le publication:

Mr Jean RUPERT, Maire de Béguey.

Responsable de la rédaction:

Commission presse info

Commission presse info bulletin municipal.

Distribution:

Mairie de Béguey. Imprimé par nos soins. N° ISSN (en cours). Dépôt légal à parution